



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CADP, 40 AVENUE DU 6 JUIN 14000 CAEN déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

LEMIERE LILIAN, représentant de la société 2L NETTOYAGE S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 30 RUE DE BEAUMONT 14220 BOULON, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
LEMIERE LILIAN	50	500 €
LEMIERE LENY	50	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 16 septembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lisa DECAEN
Chargée d'affaires professionnels

JST14


lu et approuvé

lu et approuvé




Crédit Mutuel
3 Rue Léopold Sédar Senghor
14460 COLOMBELLES
Fax 02 31 36 26 20